

## LA FORMATION TECHNIQUE FLEXIBLE PERMANENTE.

Ce rapport s'adresse à tous ceux qui se sentent concernés par la qualité de la formation permanente dans le domaine des applications de la science.

1. Les possibilités offertes par la formation permanente et les diverses formes d'instruction scolaire sont telles qu'elles requièrent une limitation à un domaine spécifique. La présente étude porte plus particulièrement sur l'interaction et la transmission du savoir technologique entre trois pôles : science (université et industrie), applications (entreprises et société), transmission des connaissances (enseignement et formation permanente).

L'évolution scientifique actuelle, la croissance industrielle et les besoins de la société exigent une adaptation permanente à divers échelons. Les entreprises, l'administration et le secteur des services sont à la recherche de techniciens spécialisés dont la formation serre de près la pratique du métier. Pour obtenir ce résultat, l'enseignement doit être mieux à même de suivre l'évolution rapide de la technique, en veillant à faire évoluer les programmes avec suffisamment de souplesse. Offrir aux enseignants l'occasion de suivre des programmes de formation permanente données soit par l'université, soit par les entreprises, soit - de préférence - par l'université en collaboration avec les entreprises.

2. Il est indispensable d'impliquer l'enseignement puisque ce sont d'abord et avant tout les enseignants qui servent de véhicules à la transmission du savoir. En effet, ce sont les professeurs, les assistants et les chercheurs de l'enseignement supérieur qui sont chargés de la formation des ingénieurs, des cadres et des techniciens. Parallèlement à la structure de l'enseignement traditionnel, il existe une série importante d'initiatives dans le domaine de la formation permanente dont la flexibilité est très grande. Il faut conserver ces deux réseaux. Toutefois, il serait souhaitable de leur conférer un caractère plus permanent et de mieux les coordonner. C'est une tâche que l'université ne peut négliger et pour laquelle elle doit mobiliser les moyens nécessaires.
3. Il est impératif de mettre en place une structure qui permette aux enseignants de participer à cette formation personnelle complémentaire. Ceci implique qu'il faut impartir le temps nécessaire dans les programmes de cours des enseignants et que la participation de ceux-ci à des activités de formation permanente s'inscrive dans ces programmes. Cette structure doit déboucher sur un dialogue permanent entre l'enseignement, l'industrie et les autorités. La raison d'être de ce dialogue consiste dans l'élaboration qualitative de la transmission des connaissances et dans la mise en oeuvre des moyens pratiques et des méthodes.
4. Propositions de quelques actions à entreprendre par les trois grands partenaires.

A. L'enseignement.

Organiser dans les universités, suivant un schéma établi et connu à l'avance, des cours pour ingénieurs et autres occupés dans l'enseignement et dans l'administration. Ces cours traiteraient des technologies des trois à cinq dernières années et s'adresseraient à des ingénieurs et à des diplômés d'autres disciplines qui ont besoin de formation permanente. Leur durée serait de une à deux semaines.

Organiser des cours similaires à l'intention des enseignants, qui sont les agents de transmission des connaissances, afin d'assurer leur formation et d'amplifier cette transmission de connaissances.

Prêter une attention spéciale dans l'enseignement secondaire à la connaissance pratique des langues, à la capacité de synthèse et à une revalorisation des métiers techniques.

Introduire à tous les niveaux des méthodes qui prônent le travail d'équipe, la qualité, la flexibilité et la capacité à résoudre des problèmes.

Encourager les cours post-universitaires spécialisés existants, tout en les coordonnant davantage dans le cadre d'un meilleur programme de formation permanente.

Motiver davantage les enseignants - tant ceux qui donnent des cours que ceux qui suivent des cours - à collaborer à des initiatives du genre, entre autres par une meilleure valorisation des efforts fournis tout au long de leur carrière.

## B. L'industrie et les organisations industrielles.

Utiliser comme enseignants les cadres de l'industrie qui possèdent les meilleures aptitudes à la formation permanente.

Faire suivre de tels cours aux cadres de l'industrie et notamment à ceux chargés des tâches de production journalière. Outre la formation au management, il faut accorder plus d'attention au perfectionnement technique proprement dit.

Continuer à encourager les visites d'usines, les stages, etc., dans le but de procurer des informations sur les dernières évolutions de la technique et d'échanger des expériences. Définir le plus précisément possible les besoins d'information et de formation, de même que les infrastructures à mettre en place.

## C. Les autorités.

Mettre sur pied un dialogue de qualité par l'établissement d'une commission permanente réunissant les trois grands partenaires et y faire collaborer les différents organes sous leur responsabilité.

Prévoir des mesures adéquates pour inciter les entreprises à organiser systématiquement la formation de leurs collaborateurs à tous niveaux.

Prendre des mesures pour supprimer les effets dissuasifs de certaines réglementations (ex : la fiscalité).

Inciter les industriels et les milieux enseignants à utiliser davantage les possibilités offertes dans le cadre des programmes européens.

21 juin 1989.